

SOMMAIRE

- 1. PRÉSENTATION DE LA SEDD** **p3**
- 2. COMMENT PARTICIPER ?** **p4**
- 3. FICHES PRATIQUES ET IDÉES D' ACTIONS** **p4**
- 4. À VOTRE DISPOSITION** **p7**
- 5. FAITES PARLER DE VOTRE ÉVÉNEMENT** **p8**
- 6. BILAN DE LA SEDD** **p9**
- 7. LE TROPHÉE FFE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE** **p10**
- 8. ALLER PLUS LOIN DANS LA DÉMARCHE RESPONSABLE** **p11**

LA SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable et la protection de l'environnement sont au cœur des préoccupations de la société actuelle et représentent de véritables enjeux pour notre avenir. Conscients de cette situation, le Comité National de Tourisme Équestre (CNTE) et la Fédération Française d'Équitation (FFE) mènent depuis plusieurs années des actions dans ce domaine.

En 2010, elle a été la première signataire de la charte « Sport Responsable » élaborée par Generali. Cette année, à l'occasion du Salon de l'agriculture 2020, La FFE a signé un partenariat avec Engie France Renouvelables pour développer des solutions de production d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique au sein des poney-clubs et centres équestres affiliés.

La Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD) est le rendez vous annuel majeur pour la promotion des changements de comportements en faveur du développement durable.

Chaque année, entreprises, associations, services publics, collectivités et établissements scolaires organisent des événements (villages associatifs, projections de films, expositions, ateliers...) sur le sujet.

Les objectifs :

Cette Semaine Européenne du Développement Durable vise à sensibiliser et à mobiliser les clubs, centres de tourisme équestre, associations de cavaliers et meneurs, mais aussi les cavaliers et leur entourage. De manière générale, il s'agit :

- d'amener à faire prendre conscience de la situation actuelle et de l'importance du développement durable,
- de promouvoir les changements de comportement en faveur du développement durable,
- de favoriser le développement durable dans toutes les situations de la pratique de l'équitation,
- d'engager les clubs, les organisateurs, les cavaliers et leur entourage à modifier leur comportement de façon pérenne,
- de donner les moyens d'agir concrètement en faveur du développement durable.

COMMENT PARTICIPER ?

Pour participer, il vous suffit d'organiser un ou plusieurs événements relatifs au développement durable, entre le 18 septembre et le 8 octobre 2020 inclus.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur le [site officiel de la SEDD](#).

En cas de difficulté, contactez-nous : tourisme@ffe.com

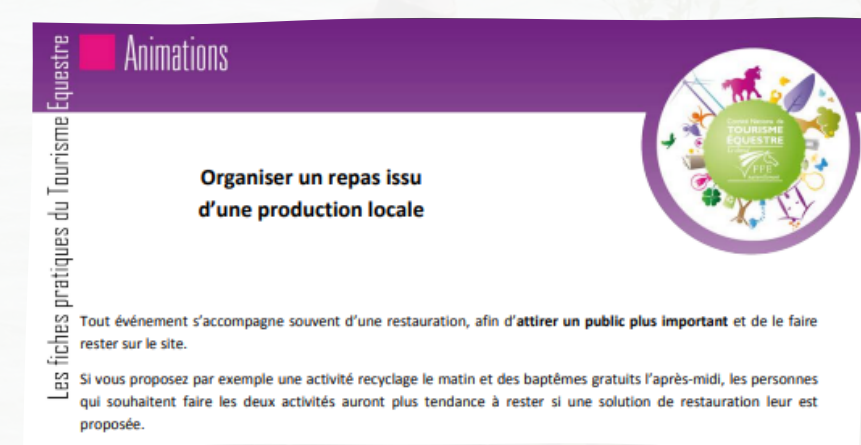
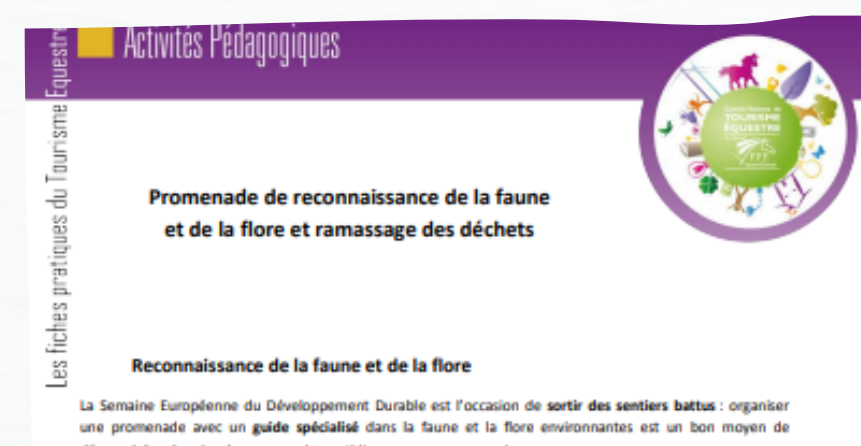
FICHES PRATIQUES ET IDÉES D'ACTIONS

Les fiches pratiques sont des activités clé en main proposées par la FFE qui vous permettent d'organiser le plus simplement et le plus efficacement possible vos actions pendant la Semaine Européenne du Développement Durable et tout au long de l'année.

Elles tournent autour de plusieurs grands thèmes :

- « Activités pédagogiques »
- « Animations »
- « Bons gestes »
- « Mesures environnementales ».

Retrouvez-les [ici](#).



Différentes activités peuvent être proposées en parallèle de l'action choisie, ce qui vous permettra d'attirer et retenir davantage de public au sein de votre établissement :

- Accompagnez vos activités de **séances de découverte** qui offriront à tous l'opportunité de monter à cheval et l'envie de continuer et de progresser avec vous. Si vous proposez la formule Équitation pour tous, c'est l'occasion d'en faire la promotion aux personnes extérieures à votre structure !
- Si vous agissez en faveur du développement durable au quotidien, vous pouvez proposer quelques **visites « Découverte d'une écurie éco-responsable »**. Durant cette activité, mettez en avant vos particularités et savoir-faire. La visite ne se suffit pas à elle-même et doit s'intégrer dans un programme. Par exemple, si vous proposez des **activités pédagogiques** pour les enfants, leurs parents seront ravis de participer à cette visite.
- Mettez en place des **jeux** ou des **concours** pour vos cavaliers : questionnaire, concours de dessin et/ou de photos sur le thème « nature et développement durable », etc. - voir notre fiche pratique « Organiser un concours photo ». Pensez à offrir en récompense des lots en lien avec le thème du concours.
- Réalisez un aménagement avec le public (**composteur, récupérateur d'eau ou toilettes sèches**) - voir nos fiches pratiques « Bons gestes » - vous permettra de faire des économies, une action en faveur de l'environnement et les participants auront toutes les clés en main pour reproduire ces installations chez eux.
- Réalisez un **semis de fleurs sauvages** qui permettra à la biodiversité locale de se développer ou **installez une ruche**, vous pourrez produire votre miel et proposer des activités pédagogiques autour des abeilles.
- Diffusez la « Charte du Cavalier Responsable » ou la « Charte éthique du cavalier et meneur de pleine nature » au sein de votre club. Vous pouvez aussi demander à tous vos cavaliers de la signer.

- Remettez des attestations « Cavalier Responsable ». Vous pourrez les délivrer à vos cavaliers à la suite d'une action « durable », comme par exemple : réponse à un questionnaire à la fin de la séance hebdomadaire, balade avec ramassage des déchets...
- Valorisez les **Galops® de Pleine Nature**, qui reprennent des notions liées au développement durable. Grâce à un quiz dont les questions correspondent au programme du Galop® de Pleine Nature, le cavalier pourra obtenir son Galop® 1 de Pleine Nature pendant la Semaine Européenne du Développement Durable.
- Mettez en place un rallye Développement Durable en plusieurs étapes avec des questions et des ateliers pratiques pour chacune d'elle. Par exemple : le matin, un parcours dans la nature, parsemé de questions liées au développement durable, et l'après-midi, des animations au club avec la mise en place d'ateliers.
- Pensez également à proposer une **restauration sur place** – voir notre fiche pratique activité « Organiser un repas issu d'une production locale ».
- Pour promouvoir votre structure, vous pouvez mettre en place des **partenariats** en invitant par exemple des producteurs locaux à faire des dégustations ou en offrant les produits d'une entreprise en guise de récompense à un concours de photographie, de dessin, etc.

Proposez un après-midi, une journée, voire plusieurs jours d'activités... Laissez parler votre créativité : les propositions sont multiples, adaptez-les à vos envies et à celles de vos cavaliers et futurs cavaliers !

Votre action peut être récompensée dans le cadre du

Trophée FFE du Développement Durable

Rendez-vous en page 10.

À VOTRE DISPOSITION

Pour assurer la promotion de votre manifestation et ne pas laisser vos visiteurs repartir les mains vides la FFE et le CNTE mettent à votre disposition gratuitement :

- un **kit de communication** - affiches et flyers - qui vous sera envoyé dès votre inscription sur le site du Ministère enregistrée.

- des **outils** variés à télécharger [ici](#) :

fiches pratiques,

panneaux développement durable à afficher au club,

charte des « 10 engagements des cavaliers responsables »,

attestations « Cavalier responsable »,

jeu questions/réponses développement durable.



FAITES PARLER DE VOTRE ÉVÉNEMENT

Communiqué de presse

Afin d'attirer plus de monde à votre manifestation et d'assurer la promotion de votre structure à peu de frais, vous pouvez envoyer un communiqué à la presse de votre région. Même à la veille de l'évènement, il n'est pas trop tard pour le faire !

Voici un modèle de texte dont vous pouvez vous inspirer pour annoncer les animations que vous avez prévues :



Date, Lieu.

Communiqué de presse

DU 18 SEPTEMBRE AU 8 OCTOBRE 2020 :
SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

LE CENTRE ÉQUESTRE DE..., L'ASSOCIATION..., LE CRTE / CDTE... SE
MOBILISE !

Au cœur des préoccupations de la société actuelle, le développement durable est un véritable enjeu pour notre avenir. Pour faire connaître et étendre les bonnes pratiques,

le centre équestre de..., l'association..., le CRTE / CDTE...

de lieu et département entre parenthèses

organisent, à l'occasion de la Semaine Européenne du Développement Durable du 18 septembre au 8 octobre 2020, description de l'animation

Les animations sont ouvertes *aux cavaliers du club et au grand public*

de . H à . H

La Semaine Européenne du Développement Durable

La SEDD est organisée par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et la Fédération Française d'Équitation. Cet évènement a pour but d'encourager des changements de comportements en faveur du développement durable. De multiples manifestations sont organisées sur tout le territoire.

Informations et liste des manifestations : www.ffe.com/devdurable

Pour plus d'informations sur cette animation, vous pouvez contacter :

Nom et coordonnées d'une personne qui peut informer les journalistes

Précisez l'accès au site dans un petit encadré en bas de page si nécessaire

BILAN DE LA SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une fois votre manifestation inscrite dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable réalisée, vous pourrez nous renvoyer ce bulletin, accompagné d'illustrations ou de vidéos (avec la mention « libre de droit » et le crédit/nom du photographe). Nous pourrions ainsi communiquer sur vos actions et améliorer l'encadrement de ces actions.

Organisation	RÉGION / DÉPARTEMENT*
	STRUCTURE ORGANISATRICE / N° D'AFFILIATION*
	ADRESSE
	RESPONSABLE*
La manifestation	LIEU DE LA MANIFESTATION
	HORAIRES
	NATURE DE LA MANIFESTATION
	DETAIL DES ANIMATIONS REALISEES
Contact public	ESTIMATION DU NOMBRE DE PARTICIPANTS
	ÊTES VOUS SATISFAIT DU DÉROULEMENT DE VOTRE MANIFESTATION ?
	QUELLES RETOMBÉES POUVEZ-VOUS EN ATTENDRE ?
	AVEZ-VOUS ENVOYÉ UNE INFORMATION A LA PRESSE LOCALE ?
	VOTRE MANIFESTATION A-T-ELLE ETE RELAYÉE DANS LA PRESSE ?
	PISTES D'AMÉLIORATION POUR VOTRE ANIMATION
	PISTES D'AMÉLIORATION POUR LA SEDD AU NIVEAU NATIONAL

Coupon à renvoyer par e-mail à l'adresse tourisme@ffe.com. Vous pouvez aussi nous adresser cette fiche par courrier à FFE-Tourisme Parc Equestre Fédéral 41600 Lamotte.

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération française d'équitation pour assurer la gestion de ses activités. Les informations assorties d'un * ont un caractère obligatoire.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès du CNTE, Parc équestre 41600 Lamotte

Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc.) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

LE TROPHÉE FFE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Fédération Française d'Équitation souhaite promouvoir et valoriser le travail réalisé par les établissements équestres en récompensant les meilleures initiatives menées durant la Semaine Européenne du Développement Durable.

Pourquoi s'inscrire ?

Profitez d'un coup de projecteur sur votre club et ses actions et tentez de remporter de nombreux lots. Une remise des prix aura lieu pour récompenser les meilleures initiatives !

Comment participer ?

Une fois inscrit sur le site officiel de la SEDD, nous vous transmettrons un bulletin de participation à nous renvoyer à : tourisme@ffe.com ou à FFE Tourisme, Parc Équestre, 41600 LAMOTTE.

Vous pouvez aussi dès à présent télécharger le dossier de participation et retrouver l'actualité du Trophée FFE et les anciens lauréats sur www.ffe.com/devdurable.



ALLER PLUS LOIN DANS LA DÉMARCHE RESPONSABLE

- Sport et développement durable :
<http://developpement-durable.sports.gouv.fr/>
- Labellisation « Sport Responsable » Generali :
<http://www.sport-responsable.com/demarche/pourquoi-le-label>
- Participer aux Trophées Sport Responsable Generali :
<http://www.sport-responsable.com/trophes/pourquoi-et-comment-participer>